



LDN mag'

Le journal de Laneuveville-devant-Nancy
www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

#07 Juin 2023



Budget 2023
page 4 à 7

Bilan mi-mandat
page 8 à 12

Vie municipale
page 13

En couverture
*Une sécurité renforcée
au quotidien avec nos
deux policiers municipaux*



EDITO



Chères Laneuvevilloises, chères Phlinoises,
Chers Laneuvevillois, chers Phlinois,

Comme chacun d'entre nous, la ville de Laneuveville-devant-Nancy a adopté les couleurs de l'été. Le calendrier en témoigne : la **guinguette** revient, le **marché** bimensuel des producteurs locaux accueille des **animations**, les **olympiades** se déroulent en juillet, la **fête nationale** vous propose feux d'artifice et bal, ce sont des moments de joie et de communion...

C'est une période où la convivialité est encore plus marquée. Et dans le contexte que nous traversons, ces moments de partage et de pause, ces belles expressions de notre vivre-ensemble sont d'autant plus précieux.

Le projet de l'équipe municipale se poursuit avec la même détermination

En avril dernier, le débat du Conseil Municipal sur le budget 2023 a été riche. Les contraintes qui nous sont infligées – hausse du coût de l'énergie et des matières premières, forte inflation,... – ont compliqué la tâche.

Mais dans ce contexte, nous avons réussi à **maintenir notre cap** en se fixant 2 objectifs :
D'une part, **poursuivre les investissements** pour lesquels nous nous sommes engagés devant vous, avec la création d'une médiathèque intergénérationnelle, la réfection de la pelouse du stade synthétique de football, la création d'un skatepark, et l'ouverture d'un Relais Petite Enfance,
Et, d'autre part, **maintenir les taux de la fiscalité locale, sans aucune augmentation.**

Nous y parvenons par une **recherche continue et soutenue de subventions et par une volonté marquée de réduire nos charges de fonctionnement.**

Pour autant, nous n'avons sacrifié ni notre soutien sans faille au tissu associatif, ni notre engagement solidaire auprès de toutes les personnes qui, au travers de cette crise, se retrouvent dans le besoin.

Comme je l'ai rappelé lors de mes vœux en janvier dernier, **nos premiers projets d'investissement voient le jour en 2023**, d'autres vont suivre dans les mois qui viennent, notamment une **sécurisation** accrue de nos trottoirs, de nos rues, et pour cela beaucoup d'efforts restent à faire concernant les comportements au quotidien.

Eloignés de la crise sanitaire, nous pouvons vivre avec plus de sérénité que pendant la période Covid. Vous pouvez découvrir dans ce magazine les **nombreuses réalisations** mises en place, en cours et à venir lors de ces trois années de mandat.

Sachez que chaque jour, chaque heure, je travaille pour **l'intérêt général**, auprès de tous les habitants de notre commune. Je continue de vous accompagner au quotidien dans le respect des responsabilités que vous m'avez confiées en 2020, et avec la volonté de rassembler.

Je vous souhaite le meilleur pour les semaines à venir et sachez que je reste disponible pour chacun et chacune d'entre vous, à tout moment.

Bien fidèlement,

Votre Maire
Eric Da Cunha

BUDGET PRIMITIF PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DIRECTE LOCALE

Comme pour la majorité des collectivités locales, les crises successives liées au coronavirus, puis à la guerre en Ukraine ont fortement impacté la situation économique et les équilibres financiers. La majorité municipale a construit un budget 2023 permettant de concilier l'impact des hausses de prix, et notamment des énergies (x 2,5), tout en maintenant les engagements forts pris en début de mandat concernant les investissements essentiels pour la collectivité.

Sur fond de hausse généralisée des charges supportées par les ménages, il n'était pas question pour la Majorité municipale d'aggraver davantage le surcoût supporté par les laneuvevillois, c'est pourquoi les taxes directes locales n'augmentent pas.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 REPRÉSENTENT 6 274 263 EUROS

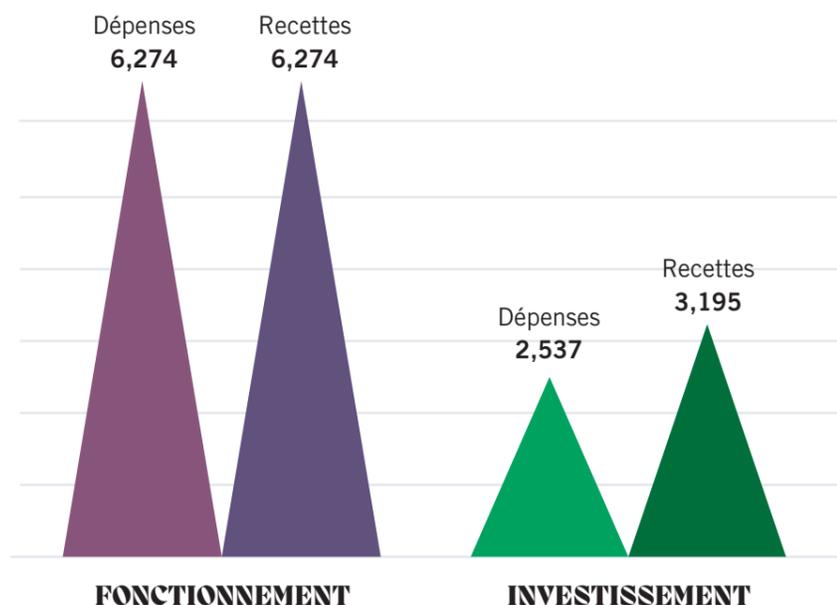
Les choix de la majorité ont été de travailler à la diminution des charges à caractère général et à la maîtrise de l'augmentation de la masse salariale.

Les recettes ont été estimées au plus juste, qu'il s'agisse des recettes d'imposition directe, des dotations de l'État ou encore de la Métropole du Grand Nancy, des recettes de prestations de services (activités périscolaires ou sportives, de cantine, de locations et occupations diverses) ou encore des droits de mutation à titre onéreux.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 REPRÉSENTENT 2 537 486 EUROS

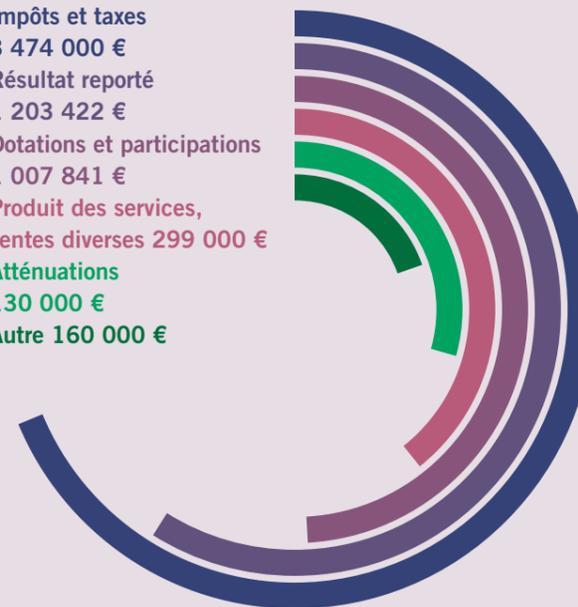
Ces investissements sont nécessaires soit pour des questions de mise aux normes et de qualité environnementale, soit de qualité de vie et d'attractivité. Pour l'ensemble des investissements à réaliser, de nombreux financements ont été sollicités et obtenus. La Ville pourra en effet bénéficier de 565 692 euros de subventions de l'État, la Région, l'Agence nationale du sport notamment. Les autres recettes sont issues principalement de l'autofinancement et d'un emprunt de 770 000 euros afin de ne pas absorber l'intégralité du report d'excédent de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF EN MILLIONS D'EUROS



D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE LA COMMUNE ?

Impôts et taxes
3 474 000 €
Résultat reporté
1 203 422 €
Dotations et participations
1 007 841 €
Produit des services,
ventes diverses 299 000 €
Atténuations
130 000 €
Autre 160 000 €



les recettes de fonctionnement de la commune

LA FISCALITÉ : en plus de la fiscalité directe (taxe d'habitation et taxes foncières), d'autres impôts sont perçus par la Ville (taxe sur la consommation finale d'électricité, droits de mutation...). Le produit des prestations municipales : il s'agit de la contrepartie des services proposés aux habitants par la Ville (restauration scolaire, accueil périscolaire, garderie, concessions funéraires...). Les recettes issues du domaine : la Ville loue une partie de son patrimoine constitué d'appartements. Par ailleurs, elle peut être amenée à céder des bâtiments dont elle n'a plus l'utilité dans le cadre d'une gestion dynamique de son patrimoine.

LES DOTATIONS ET FONDS DE COMPENSATION VERSÉS PAR L'ÉTAT : la plus importante est la Dotation Globale de Fonctionnement qui représente désormais moins du quart des ressources de la Ville. L'État verse également chaque année à la Ville une compensation des exonérations d'impôts dont bénéficient les foyers modestes.

Les dotations et fonds de compensation versés par la Métropole du Grand Nancy : une part importante des recettes de la Ville et supérieure aux impôts locaux perçus. Ils compensent notamment les transferts de recettes de fiscalité perçues auprès des entreprises qui ne sont plus perçues en direct par la Ville.

LES SUBVENTIONS : les recettes que la Ville perçoit auprès des partenaires publics et privés dans le cadre de la mise en œuvre de ses politiques publiques.

L'EMPRUNT : la Ville peut contracter un emprunt auprès des banques pour financer des investissements.

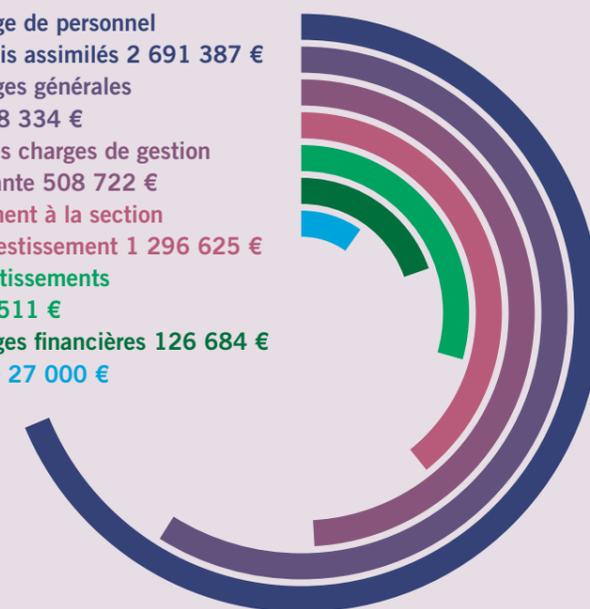
OÙ VA L'ARGENT DÉPENSÉ PAR LA COMMUNE ?

LES DÉPENSES DE PERSONNEL : comme pour la quasi-totalité des collectivités, c'est un peu plus de la moitié des dépenses de fonctionnement.

LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS DE LA DETTE : charge financière obligatoire, comme pour un ménage, il faut rembourser les emprunts et payer les intérêts liés au prêt d'argent accordé par la banque.

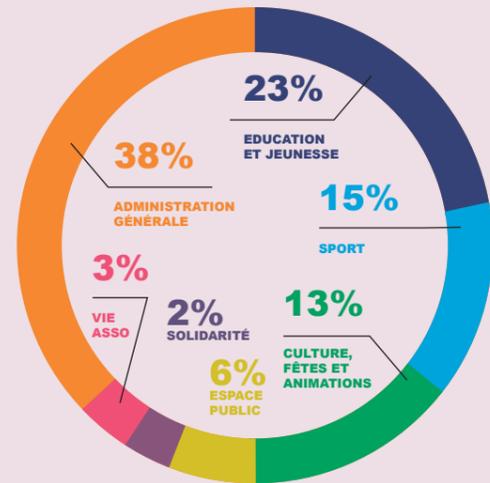
LES CHARGES GÉNÉRALES : les dépenses courantes permettant, tout comme les charges de personnel, de faire fonctionner les équipements et services destinés à la population laneuvevilloise.

Charge de personnel
et frais assimilés 2 691 387 €
Charges générales
1 458 334 €
Autres charges de gestion
courante 508 722 €
Virement à la section
d'investissement 1 296 625 €
Amortissements
155 511 €
Charges financières 126 684 €
Autre 27 000 €



les dépenses de fonctionnement de la commune

LES DÉPENSES 2023



2 ÉDUCATION, JEUNESSE

BUDGET 1 708 550 € = 23%

- Petite enfance : lancement d'un Relais Petite Enfance, évolution de la halte-garderie en multi-accueil
- Scolaire : fournitures scolaires, sorties pédagogiques, restauration scolaire, transport, projets et actions en matière de transition écologique, accueil périscolaire

4 CULTURE, FÊTES & ANIMATIONS

BUDGET 987 000 € = 13%

- Programme culturel : concerts, théâtre, expositions, jumelage avec Auerbach
- Fêtes et cérémonies : fêtes estivales (Guinguette, 14 juillet), fêtes de Saint Nicolas, marché de Noël

5 ESPACE PUBLIC

BUDGET 468 000 € = 6%

- Patrimoine : entretien et réparation des établissements scolaires, équipements sportifs, hôtel de ville, église, cimetière, parcs, places et voirie, caméras de vidéoprotection
- Espaces verts : fleurissement, tonte et entretien de l'ensemble des espaces verts de la ville
- Remise en état du mur du parc de la MJC le long du chemin de halage

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BUDGET 2 878 200 € = 38%

- Charges courantes : fournitures, prestations de services, énergies et fluides
- Masse salariale : charges de personnel non affectées spécifiquement à une politique publique particulière (accueil, gestion du personnel et comptabilité...)

3 SPORT

BUDGET 1 116 000 € = 15%

- Actions éducatives : dispositif « Bouge tes vacances », cérémonies et récompenses
- Équipements sportifs : entretien courant, remplacement de matériel spécialisé
- Grands investissements : rénovation de la pelouse synthétique du stade 2, création d'un skate park

6 SOLIDARITÉ

BUDGET 190 000 € = 2%

- Subvention versée au CCAS : soutien et aides financières, résidence La Mairaine, activités, services à domicile, actions de prévention, adaptation du logement...
- Pour mémoire : budget total du CCAS = 590 140 €

7 UN SOUTIEN CONSÉQUENT AU MONDE ASSOCIATIF

BUDGET 218 280 €

Le budget 2023 continue à consacrer une place importante aux associations. Un soutien renforcé en 2022 a aidé à leur remontée en puissance suite au covid. Le montant des subventions votées pour 2023 s'élève à **218 280 euros**. Des avantages en nature sont octroyés : mise à disposition d'équipements (salle des sports, club de tennis, stades de football), entretien des locaux, fourniture des énergies et fluides. En 2022, le budget entretien maintenance et fournitures d'énergies et fluides a été estimé à 220 000 euros. L'appui apporté aux associations est donc à minima de 440 000 euros.

LA MUNICIPALITÉ MAINTIEN LES TAUX D'IMPOSITION PARI MI LES PLUS BAS DE L'AGGLOMÉRATION

De nombreuses communes ont considéré ne pas avoir d'autre choix que celui d'activer le dernier levier possible à sa disposition : l'augmentation des taux des taxes locales. Le taux moyen de taxe foncière sur les propriétés bâties des villes françaises était de 38,37 % en 2021, et la tendance est très largement à la hausse en 2023. Les taxes foncières vont augmenter mécaniquement pour le contribuable du fait de l'inflation. La municipalité a souhaité chercher d'autres manières d'équilibrer son budget sans faire supporter une hausse supplémentaire à ses habitants. Les taux de la commune de Laneuveville-devant-Nancy restent stables et à un niveau extrêmement bas.

LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENTS DÉMARRENT

Les travaux de rénovation de la **PELOUSE SYNTHÉTIQUE du stade 2** ont débuté le 17 avril. Découpe en bande de l'ancienne pelouse, retrait de la couche calcaire qui s'est avérée ne pas être aux normes et n'avoir aucun pouvoir de drainage (quelques 1 000 mètres cubes de calcaire sont ainsi retirés) avant de réaliser un système de drainage selon les règles de l'art. 13 semaines de travaux et **730 000 euros** de crédits inscrits au budget primitif 2023.

Le **MUR DE LA MJC** situé le long du chemin de halage est dégradé depuis de nombreuses années. Une reconstruction est nécessaire : **250 000 euros**.

La **MÉDIATHÈQUE** se concrétise avec un démarrage des travaux le 19 juin 2023. **703 000 euros** sont inscrits au budget primitif. Le chantier va démarrer par la démolition des hangars de l'ancien centre technique municipal puis place à la reconstruction d'un nouveau bâtiment dont la livraison est prévue en juin 2024.

Les consultations sont lancées pour le **SKATE PARK**. Il est programmé à la rentrée de septembre 2023 pour un montant de **100 000 euros** qui ont été inscrits au budget.

LE BILAN DE VOS ÉLUS À MI-MANDAT 2020-23

ENGAGEMENTS TENUS !

ÉDUCATION ET AFFAIRES SCOLAIRES



Sylvie COLIN

Adjointe à l'Éducation, aux Affaires Scolaires,
à la Petite Enfance et à la Communication

→ NOS ENGAGEMENTS

La Municipalité veut être un véritable **partenaire de l'Éducation au quotidien** et consacre 23% de son budget à l'École. L'écriture du **Projet Educatif Territorial (PEDT)** a permis de fixer les objectifs de la délégation. **La collaboration étroite entre les élus et les équipes pédagogiques** permet d'offrir les meilleures conditions de travail aux usagers, de faciliter les ouvertures culturelles, de mener une éducation sur la transition écologique, de faire pratiquer des sports différents et de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, tout en associant les parents d'élèves à ces actions. Les conditions d'accueil en périscolaire doivent être **qualitatives** parce que **l'Éducation des jeunes laneuveillois est une priorité.**

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- Un « **guide de la rentrée** » fourni aux familles.
- **L'abonnement à ONE** (communication numérique) pour les enseignants et les parents d'élèves.
- L'équipement de toutes les classes en **écrans interactifs, même en maternelle.**
- **Des propositions pédagogiques sur le temps scolaire :** Livre sur la place, NJP, Boîtes à lire, jardin éphémère guidé, semaine du goût, sensibilisation aux handicaps, village de Noël, prévention aux écrans...
- **Des actions éducatives sur les temps périscolaires :** théâtre, jardin des histoires, bridge, bains linguistiques, généalogie, repair café, sport...
- Un « **soutien aux projets des écoles** » : subvention exceptionnelle attribuée à l'école qui a un projet particulier.
- La contribution aux **classes découvertes** organisées par les enseignants.
- L'installation de **commissions de restauration scolaire** pour les usagers
- Un travail sur le **gaspillage alimentaire.** Formation des agents. Sensibilisation des élèves.
- Un **livre** offert aux élèves à St Nicolas et aux CM2 qui rentrent en 6ème.
- **3 éducateurs sportifs** qui interviennent sur le temps scolaire auprès des élèves.
- Organisation de **grands stades, cross des scolaires, animations sportives, sur et hors temps scolaire.**
- Des « **LDN Angel's** » pour sécuriser les entrées/sorties des écoles.
- **Construction et installation de nichoirs à mésanges.**
- Mise en place d'**hôtels à insectes** dans les écoles.
- Installation de **ruches au verger pédagogique...** travail sur la préservation des abeilles.
- **Permis vélo et piétons** (dès septembre).

PETITE ENFANCE



Sylvie COLIN

Adjointe à la
Petite Enfance

Dimitri MARCHAL

Conseiller municipal délégué à
la Jeunesse et à la Petite Enfance

→ NOS ENGAGEMENTS

Les élus constatent que les **modes de garde d'enfants sont insuffisants** dans la commune de Laneuveville. Il s'agit d'offrir un mode de garde adapté aux familles laneuveilloises et d'adapter au mieux les services publics. En 2020, nous disposons d'une halte-garderie avec 16 places en accueil municipal avec fermeture entre 12H à 14H, d'une crèche Les Lucioles de 30 places en gestion externalisée, et de la présence de 36 assistantes maternelles sur la commune. C'est pourquoi, les élus créent un **RELAIS PETITE ENFANCE**, service municipal gratuit destiné aux parents/futurs parents, ainsi qu'aux professionnels de l'accueil individuel, assistants maternels et gardes à domicile.

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- **Ouverture du RPE en mai 2023 :** ce relais permet de rompre l'isolement professionnel des assistant(e)s maternel(le)s et d'aider les parents dans leurs démarches administratives et de garde d'enfants. C'est un « guichet unique » pour les familles.
- **Capacité augmentée à la crèche Les Lucioles :** 33 places au 1er janvier 2023.
- **Assistant(e)s maternel(le)s :** 36 assistantes maternelles soit 113 places d'accueil.
- **Ouverture de 10 places en halte-garderie :** de 8H à 18H en septembre 2023.
- **Des conférences** pour tous et temps conviviaux à venir pour les assistants(e)s maternel(le)s au RPE.



FÊTES, CÉRÉMONIES, CULTURE, JUMELAGE, VIE ASSOCIATIVE



Danièle CHARPENTIER

Adjointe aux Fêtes, Cérémonies, Culture,
Vie Associative et au Jumelage

→ NOS ENGAGEMENTS

La Municipalité souhaite développer la richesse culturelle de la ville et favoriser le lien social à travers des **événements, manifestations et expositions qui rassemblent** les laneuveillois et font rayonner notre commune dans la Métropole. Elle **accompagne le tissu associatif** et l'engage à s'associer aux manifestations organisées par la ville.



Guinguette estivale

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- Des **expos / animations** chaque mois.
- La **Guinguette** en mai.
- Le **Jardin Éphémère** à thème en septembre/octobre.
- Le **Village de Noël** en décembre.
- Le **bal** du 13 juillet.
- Un **jumelage franco-allemand** dynamisé et des rencontres en septembre.
- Une **soirée en l'honneur des bénévoles** du tissu associatif en janvier.
- Un **Comité des sages** engagé (social, rues et circulation, sujets divers communs et courses).
- Création d'une **Médiathèque** pour tous (en cours).
- **Mutualisation des ressources** avec les villes de la Métropole.



De haut en bas :
Le NJP des scolaires ;
Sensibilisation au handicap
dans les écoles ;
Nichoirs dans les groupes
scolaires ;
Réparer et recycler en
périscolaire ;
Les ruches au verger
pédagogique ;
Prévention aux écrans dans
les écoles.



SPORT ET ASSOCIATIONS



Eric BRAUN

Adjoint aux Sports et aux Associations sportives

→ NOS ENGAGEMENTS

La Municipalité veut **favoriser la pratique sportive** chez les jeunes et les moins jeunes, **développer les activités et actionner les partenariats** avec les associations. L'éducation des jeunes par l'organisation du sport scolaire, du périscolaire et de l'extrascolaire doit développer des **valeurs républicaines** et allier les aspects hygiène et santé.

La Municipalité s'engage à **accompagner les associations** à travers des aides financières, matérielles et humaines, et la constitution de dossiers pour des démarches administratives.



Réception du label

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- Mise en place de **Bouge Tes Vacances** sur 7 semaines/an pour 48 enfants.
- Organisation de **séances de sport encadrées** sur le temps scolaire : 16H/semaine sur 34 semaines (544H/an).
- Obtention de **2 labels** : Ville Sportive Grand Est et Ville active et sportive 2 lauriers.
- **Travaux du TERRAIN DE FOOT synthétique** remis à neuf à l'été 2023.
- **SKATE PARK** créé pour les jeunes avec début des travaux en septembre 2023.
- **Des manifestations organisées par la Ville** en matière d'événementiel sportif : Cross scolaire, Grands stades, Olympiades, Défi aquatique, Run and bike, Forum des associations.
- **Soutien aux associations** : financier, logistique.



Défi aquatique - Squalo Club / Club d'haltérophilie - Performance

FINANCES ET VIE ÉCONOMIQUE



Jean-Paul GAVRILOFF

Adjoint aux Finances et à la Vie économique

→ NOS ENGAGEMENTS

Dès leur élection en juin 2020, le nouveau **Maire et les élus de la liste Laneuv'Ville d'Avenir, groupe majoritaire, ont décidé de baisser leurs indemnités**. D'autre part, la nouvelle municipalité s'engage aussitôt à concrétiser des grands projets pour une **qualité de vie et des services nécessaires** aux habitants.

Dans un contexte budgétaire compliqué par la hausse de l'inflation et les crises successives, quand de nombreuses villes augmentent les taux d'imposition dès cette année 2023, le choix de la majorité consiste à absorber les conséquences de ce contexte **sans augmenter les taux d'imposition**.

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- **Baisse des indemnités** du Maire et des adjoints.
- **Pas d'augmentation** du taux des impôts depuis 2020.
- **Gestion des deniers publics** en « bon père de famille ».
- **Aides aux commerçants** durant la crise sanitaire.
- Mise en place d'un **marché au Parc Fenal**.
- Recherche et obtention de **subventions** (terrain de foot, Médiathèque, skate park, RPE, aires de jeux).



Réfection du Stade 2 - pelouse synthétique

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Orane RICHARD

Conseillère municipale déléguée à la Transition Écologique

→ NOS ENGAGEMENTS

La Municipalité est impliquée dans une démarche de transition écologique, elle recherche un juste équilibre entre la **qualité de l'environnement et la protection des ressources naturelles** ; elle développe une politique de l'habitat durable et le **développement économique** nécessaire en favorisant les circuits courts (Marché), la création d'emplois (entreprises), la production de richesses (attractivité, installation commerces). Elle sensibilise à la **protection de la nature** et préserve la **biodiversité** à travers des actions en direction des jeunes. Elle s'attache à réduire l'impact des activités sur l'environnement.

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- **Économies d'Eau** : fuites contrôlées, récupérateurs d'eau, robinets économiseurs. Plantes persistantes et vivaces choisies.
- **Économies Gaz / Électricité** : contrat de performance avec un prestataire pour la gestion du chauffage des 29 000 m² de la commune + un travail avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) qui permettent de suivre et maîtriser les consommations de gaz et d'électricité, Contrôle thermique des bâtiments municipaux, LED dans les bâtiments publics (60% d'économie), chaudières à flamme verte, contrat électrique VERT.
- **Environnement** : 1 arbre abattu = 3 arbres replantés, engrais naturel, zéro phyto, recyclage des matériaux.
- **Réduction de l'éclairage public** afin de baisser la consommation d'énergie et LED.
- **Abaissement de la température** dans les écoles, gymnases, équipements sportifs, bâtiments administratifs et techniques.
- Opération **jardins partagés**.
- **Construction et installation de nichoirs à mésanges** sur les chênes. Formation assurée par la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux).
- **Installation d'hôtels à insectes** dans les écoles.
- **Installation de ruches au verger pédagogique**. Initiation à l'apiculture auprès des élèves des écoles.
- **Opérations « Nettoyons la nature »**.
- Engagement écoresponsable lors des manifestations sportives.
- **Modes de travail** : limiter l'impact numérique, trier les déchets, économiser le papier, pratiquer des achats durables, faire des choix écologiques des matériaux. Poubelles de tri et boîtes à papier en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et la Croix rouge.
- **Le PLUi** : outil primordial de la transition écologique. Il doit appliquer les impératifs de la loi climat et résilience ainsi que les objectifs de Zéro Artificialisation Nette des sols à l'horizon 2050. Il permet donc de repenser l'aménagement des territoires afin de favoriser la transition écologique en développant et en réutilisant les friches urbaines.



Fin des travaux au Stade 2 : juillet 2023

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- **Aire de jeux** de la Madeleine et des Aulnois.
- Création d'un **Jardin Éphémère**.
- Sécurisation du **Chemin des Aulnois**.
- **Rampes handicapés** dans les bâtiments municipaux.
- **Stationnements** ajoutés dans 6 rues.
- **Sécurisation des trottoirs**.
- Création d'une **piste cyclable** pour apprentissage à l'école Montaigu.
- Pose de **caméras de surveillance** sur les Etablissements Recevant du Public.
- Déploiement des **débrillateurs**.
- Création d'un **RELAIS PETITE ENFANCE** (mai 2023).
- Création d'une **MÉDIATHÈQUE** (travaux dès juin 2023).
- Création d'un **SKATE PARK** (travaux dès septembre 2023).
- Poursuite du passage en **LED** dans les bâtiments municipaux.
- Déploiement de **bancs** dans les parcs.
- Créations et mise en place de **boîtes à lire, hôtels à insectes, ruches** au verger pédagogique.
- Pratiquer la **gestion différenciée** des espaces verts.
- Réalisation de nombreux **travaux en régie et à la demande** (écoles, bâtiments communaux, associations...).
- **Mise en place** des spectacles, guinguette, expos, village de Noël, Marché...

ACTION SOCIALE, PERSONNES ÂGÉES, SOLIDARITÉ ET SANTÉ



Jennifer VERNEAU

Adjointe à l'Action Sociale, aux Personnes Âgées, à la Solidarité et à la Santé

→ NOS ENGAGEMENTS

Partager le quotidien des Laneuveillois, jeunes ou anciens, et **apporter un regard attentif** à leurs demandes : le CCAS est un service public, un relais social de proximité qui vient en aide à toute personne confrontée à une difficulté. **L'Analyse des Besoins Sociaux** a permis d'identifier ce qui est nécessaire à la population : œuvrer en faveur de **la famille** et de la parentalité en développant des loisirs familiaux de proximité accessibles à tous et selon les revenus, ainsi que des rencontres thématiques ; rompre l'isolement de **personnes âgées** de façon concrète et développer des actions intergénérationnelles ; poursuivre les actions en faveur des **jeunes** de la commune.



Manifestation Octobre Rose / Le Cap d'Agde pour nos anciens

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- Réalisation de l'**ABS** : Analyse des Besoins sociaux - dispositif visant à concevoir un plan d'action susceptible de répondre aux besoins de la population.
- Mise en place des **centres de vaccination** éphémères à la salle des fêtes.
- **Bons de rentrée** pour les écoliers, lycéens, étudiants et 1ère distribution de **cartes cadeaux pour les 11-20 ans**.
- **Bons séniors** d'un montant de 25€, deux fois par an.
- **Repas des anciens** (reprise en 2021)
- Accompagnement pour les courses alimentaires.
- **Voyage** des anciens (reprise en 2022).
- Ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'usage de la tablette.
- Atelier « Crise sanitaire » : **repandre pied et aller de l'avant**.
- Atelier « **Bien dans sa tête pour bien vieillir** ».
- Distributeurs de **protections menstruelles** gratuites installés dans la ville (à venir).
- Organisation d'**Octobre Rose**.
- **Actions de solidarité internationale** : Ukraine, Turquie.
- **Chaque année** : activités à la résidence de La Mairaine (Gym douce, musicothérapie avec bols tibétains, atelier d'art créatif avec une sortie culturelle tous les deux mois ; toujours en forme ; jeux de quille, tir à l'arc ; goûter de la Saint Nicolas).

PROXIMITÉ ET VIE MUNICIPALE



Laura COLLARD (5 Fontaines/ Montaigu)
Pascale PEREIRA (Ste Valdrée/Galtier),
Nadine CAROMEL (Centre)
Gérard BERNARD, Délégué à la Sécurité (La Madeleine)

→ NOS ENGAGEMENTS

La proximité avec les habitants est revendiquée et désirée par le Maire et les élus depuis 2020. Le Maire a choisi de recevoir les administrés qui le souhaitent, le mercredi matin, sans rendez-vous, pour privilégier les **relations simples et directes**. Des référents de quartier sont identifiés et joignables facilement pour apporter écoute et réponses aux administrés. **Un référent sécurité citoyenne** est disponible en continu afin de répondre aux besoins de la population.



Réunion de quartier à la Mairie

→ CE QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS 2020

- **Permanence du Maire** sans RV le mercredi matin.
- Création de **référents de quartier**.
- Recrutement d'un **conseiller numérique** pour accompagner les usagers.
- Formation de **Sauveteurs Volontaires de Sécurité (SVP)**.
- **Réunions dans les quartiers**.
- Réunions publiques à la salle des fêtes.
- **Rondes pédestres** ou en véhicule électrique du Maire et des élus de son équipe plusieurs jours par semaine de jour comme de nuit.
- **Référent sécurité citoyenne** disponible H24 7/7.
- **Vitrines d'informations** municipales dans les quartiers.



Formation SVP - Sauveteurs Volontaires de Proximité

VIE MUNICIPALE ÇA BOUGE



Jean-Baptiste CHRISTMANN (à droite)
et Cédric BIZET (à gauche)

ILS SONT ARRIVÉS DANS NOTRE COMMUNE... NOS 2 POLICIERS MUNICIPAUX

M. CHRISTMANN est brigadier-chef et arrive de Nancy où il exerçait déjà dans la Police Municipale, il a rejoint notre commune le 1^{er} février ; M. BIZET a passé sa carrière dans l'armée sur des missions de protection du territoire, notamment à l'étranger, au Mali, en Afghanistan, en Guyane..., il est arrivé le 1^{er} avril à Laneuveville. **Tous deux veulent exercer leurs fonctions au plus près de la population afin de maintenir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.** Leurs missions sont importantes et variées, tant au niveau de la prévention que de la répression. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre ville.

RELAIS PETITE ENFANCE LA RESPONSABLE DU NOUVEAU RPE

Mme Micard est arrivée le 03 avril 2023 dans ce nouveau local RPE qui jouxte la halte-garderie. Elle a débuté sa carrière au sein de la Pouponnière départementale où elle a approfondi ses connaissances sur le développement de l'enfant et sur le travail d'observation auprès d'enfants placés. Elle a rejoint par la suite l'association Les Bébés Bugs. Après avoir débuté comme Auxiliaire de Puériculture puis responsable adjointe, elle a ainsi pu être auprès des enfants et de leurs familles au quotidien pour répondre au mieux à leurs

besoins. Avec son diplôme d'éducatrice de Jeunes Enfants, elle est devenue responsable d'établissement d'accueil du jeune enfant puis coordinatrice.

Très épanouie dans ce rôle d'écoute et d'accompagnement des familles, et forte de ses expériences passées, **Anne MICARD est heureuse de pouvoir participer aujourd'hui à l'ouverture du nouveau Relais Petite Enfance** de Laneuveville / Jarville, « La Bulle d'air » et nous l'accueillons chaleureusement.



RUE CHARLES ROMER LIBELLÉ CORRIGÉ

La rue qui dessert le CCAS, le poste de la Police municipale et des habitations a toujours été notifiée « rue Rohmer », or le nom réel est « rue Romer » en référence à **Charles ROMER, ancien Maire élu de 1865 à 1888**, au service de notre commune. A la demande de la Municipalité, les services du cadastre ont corrigé cette erreur qui existait depuis de nombreuses années afin de redonner à cette rue le nom qui lui revient.



TOUT NOUVEAU, TOUT NEUF ! UN RELAIS PETITE ENFANCE DANS NOTRE COMMUNE

POUR LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS

Parents, assistant(e)s maternel(le)s, futurs parents peuvent bénéficier des conseils judicieux de la responsable de ce tout nouveau service public que la Municipalité a choisi d'installer à Laneuveville, en mutualisation avec la commune de Jarville. Il répond à une demande importante en termes de garde d'enfants.

UN SERVICE PUBLIC

C'est un lieu de proximité dédié à l'accueil du jeune enfant, un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, il s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Des conférences et des animations y sont organisées.

CONTACTER LE RPE

Anne MICARD, Responsable du RPE

- rpe@ville-laneuveville-devant-nancy.fr
- 06 58 30 53 72



Anne Micard

RÉPARATION
PETIT ÉLECTRO-MÉNAGER
 (CAFETIÈRE, ASPIRATEUR...),
ÉLECTRONIQUE (LECTEURS...),
VÉLOS, DIVERS (LAMPE,
RADIATEUR...), COUTURE...



27
DÉPAN'ACTEURS
BÉNÉVOLES

10 DÉCEMBRE
LOTO DU DIMANCHE



1^{ER} JEUDI
DE CHAQUE MOIS
DE 17H30 À 20H
SALLE DES FÊTES

65KG
D'OBJETS RÉPARÉS
CHAQUE MOIS



80%
DES OBJETS
PRÉSENTÉS SONT
RÉPARÉS

ANIMATION PÉRISCOLAIRE
RÉPARATION DE JOUETS À L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE MONTAIGU

BOISSON D'ACCUEIL
OFFERTE



tribune libre

Du travail accompli en 3 années

2023 est l'année des grandes réalisations. Après 3 années de mandat, de 2020 à 2023, le Maire et les élus du groupe majoritaire « Laneuv'Ville d'Avenir » sont fiers d'annoncer la concrétisation de leurs projets : Le **Relais Petite Enfance** qui est ouvert, la réfection du **Stade de foot** qui se termine en juillet, la **Médiathèque** dont les travaux débutent le 19 juin, le **Skate Park** qui prend forme en septembre.

Dès 2020, **les écoles** ont bénéficié de nombreuses **propositions pédagogiques** au bénéfice des élèves et des enseignants ; les **manifestations** qui nous rassemblent telles que guinguette, marché, village de Noël, Jardin Éphémère, gospel... se sont multipliées ; **les associations sont aidées**, soutenues et encouragées par la Municipalité malgré la hausse spectaculaire des énergies; les jeunes et les personnes âgées ont de nouvelles activités qui créent **le bien vivre ensemble**.

Alors, quand les élus minoritaires se plaignent et usent de manœuvres politiques pour semer le doute et créer un climat délétère, on ne peut que regretter la participation inexistante aux travaux en commissions pour certains et la mauvaise foi qui guide le discours pour d'autres.

Les élus majoritaires restent fidèles à leur programme de campagne et gèrent le budget de façon lucide afin que, cette année encore, les taux de fiscalité de la commune n'augmentent pas pour les Laneuvevillois et les Phlinois.

L'été nous réserve de beaux moments ensemble, alors savourons les paroles de Charles Trenet « Ne pense pas à l'automne, il viendra bien à temps, tout comme l'hiver. Profitez au contraire du bonheur des beaux jours sous les grands arbres verts. »

Les élus majoritaires
Groupe Laneuv'Ville d'avenir

Nous sommes 5 élus minoritaires, bien décidés à remplir les missions qui nous incombent !

Notre volonté rappelée lors du dernier conseil municipal est que la majorité respecte tous les élus afin de permettre un travail contradictoire et constructif. Nous souhaitons également que les débats se déroulent dans un climat serein et sans attaques personnelles.

Nous participons activement à la vie municipale (commissions, conseils municipaux et conseils d'administration du C.C.A.S.) pour défendre vos intérêts. Nous sommes aussi présents sur le terrain et à vos côtés dans les manifestations. Nous vous informons via **notre page Facebook**

Un budget d'austérité pour l'année 2023

Depuis 2020, la situation financière de la Commune s'est dégradée. La Capacité d'Auto-Financement (CAF) est un indicateur de gestion essentiel qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement. La CAF nette était en excédent de 503 045 € en 2020 puis 276 540 € en 2021. Elle apparaît en déficit de -94 654 € en 2022.

La Majorité se félicite que les taux d'imposition en 2023 restent stables alors que les valeurs locatives qui servent de base d'imposition seront revalorisées de 7,1 %. En définitive, les impôts locaux augmenteront.

La Majorité se félicite de son budget 2023 alors qu'elle prévoit des mesures

L'inflation et le contexte international ont bon dos !

Contrairement aux années passées, le budget 2022 de la commune présente un résultat déficitaire, qui a pu être compensé en tapant dans les réserves, fort heureusement laissées par l'ancienne municipalité. Présenter cette situation comme le résultat malheureux d'un contexte économique qu'on ne maîtrise pas, sans s'interroger sur les conséquences de ses propres choix, est certes confortable, mais peu républicain et inexact. Au programme pour 2023, recours démesuré à l'emprunt, restrictions dans le fonctionnement, baisse des subventions aux associations,

« **Ensemble construisons demain à Laneuveville dt Nancy** », abonnez-vous pour suivre notre actualité.

Comme il est difficile de se faire entendre quand on est élu minoritaire, nous avons élaboré un bulletin « vérité » : **Les Echos du Frahaut**. Celui-ci sera prochainement dans vos boîtes aux lettres et nous reviendrons notamment sur des points essentiels : l'augmentation de la masse salariale de plus de 200 000 € en 2 ans, la baisse des subventions aux associations, un emprunt de 2,7 M€ et un déficit qui s'installe durablement.

La bonne nouvelle de ce début 2023 : deux policiers municipaux sont enfin en

poste. Ils ont pour principales missions : la sécurité aux abords des écoles, le respect du stationnement et les contrôles de vitesse. Il y en a bien besoin !

Élus de proximité, nous vous recevons le 2^e samedi de chaque mois à la Maison des Associations - Parc Fénel, de 10h00 à 12h00. **Nos prochaines permanences : 8 juillet, 9 septembre et 7 octobre 2023.**

Les beaux jours arrivent ; nous vous souhaitons de profiter de la période estivale pour une rentrée de septembre en pleine forme et restons à votre disposition.

Groupe
« Ensemble Construisons demain »

drastiques de réduction des dépenses de fonctionnement ; elle diminue les subventions versées aux associations et au CCAS ; elle augmente les tarifs des services municipaux.

Diminuer les dépenses ou augmenter les recettes sur le dos des associations, des bénéficiaires de l'action sociale et de certains services municipaux est un choix que nous déplorons.

Nous avons approuvé l'attribution des subventions aux associations et au CCAS malgré la baisse sensible car il convient toujours de valider l'attribution de subventions. Mais nous avons voté CONTRE ce budget d'austérité pour l'année 2023.

Si le programme des grands projets d'investissement annoncés par la Majorité est maintenu, les perspectives des budgets 2024 et 2025 ne nous rassurent pas...

Fort heureusement, notre commune est riche sur le plan humain notamment grâce aux associations, aux bénévoles, aux commerçants et professionnels, à ses habitants qui la font vivre.

Nous nous réjouissons de la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) dans le cadre de la MJC, qui propose chaque semaine des paniers de légumes frais cultivés en bio et localement. Ce mode de distribution en circuit court « de la fourche à la fourchette » s'inscrit pleinement dans une démarche de transition écologique.

Nous vous souhaitons à tous un bel été ici ou ailleurs.

Groupe
Laneuveville agissons pour demain
 Olivier LAURENT & Corinne PELTE
 Page Facebook : Laneuveville agissons pour demain

diminution de la dotation du CCAS, etc... Sur ce dernier point, une nouvelle vache à lait a été trouvée pour compenser cette baisse de ressources : les personnes âgées résidant à La Mairaine ! Les résidents ont eu la désagréable surprise d'avoir un rappel de charge sur l'année passée, — du jamais vu antérieurement — plus une augmentation des provisions, le tout entraînant une majoration conséquente inattendue de l'ordre de 100€ par mois. Pourtant, l'écart en 2022, entre les charges traditionnellement payées par les résidents (eau, gaz, électricité) et les dépenses correspondantes, n'est que de 1037€ pour la totalité de la Résidence... Si on leur réclame 10 fois cette somme, ce n'est donc pas lié à l'augmentation des

coûts de l'énergie et de l'entretien, tel qu'énoncé, mais à cause de la décision prise par le CCAS de faire payer aux résidents l'intégralité des charges de fonctionnement dites « récupérables » qui étaient jusqu'alors prises aisément sur les loyers encaissés. Cela ne dit pas comment ces loyers sont désormais utilisés ni pourquoi cette justification tronquée. Cerise sur le gâteau, les personnes qui avaient demandé un paiement fractionné pour ne pas être plus en difficulté, ont déjà vu leur compte prélevé de l'intégralité de la somme.

Françoise BMMES

juin

11/06 Guinguette
Parc Fenal

07/06 et 21/06 Marché

06/07 Olympiades
des scolaires

juillet

13 et 14/07
Bal et Festivités
Fête Nationale

05/07 et 19/07 Marché

02/09 Forum des Associations
MJC et salle des fêtes

septembre

du 23/09 au 16/10
3^e édition du Jardin Éphémère
sur le thème de La Lorraine
Parc Fenal

du 29/09 au 01/10
Jumelage Auerbach

06/09 et 20/09 Marché



LaNeuveville
DEVANT NANCY

AGENDA DES MANIFESTATIONS

octobre

du 21/10 au 22/10
Verre et Vitraux
Salle des Fêtes

03/10 et 18/10
Marché

novembre

du 18/11 au 19/11
Fossiles et Minéraux
Salle des Fêtes

01/11 et 15/11
Marché

décembre

du 30/11 au 03/12
Village de Noël
Place de la République (Mairie)

06/12 Saint-Nicolas - Défilé

06/12 et 20/12 Marché

Bouge Tes Vacances

Vacances d'été : du 10/07 au 13/07, du 17/07 au 21/07 et du 28/08 au 01/09

Vacances de la Toussaint : du 21/10 au 06/11